

Année 2026 - extrait du registre des délibérations
DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE
Département du TARN – Arrondissement d'ALBI – Canton

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 081-218102283-20260320-2026_08-DE



L'an deux mille vingt-six le 20 mars 2026 à 18h00,
Le conseil municipal de la commune de ROQUEMAURE, dûment convoqué le 16 mars 2026 par
Monsieur Claude SOULIES maire sortant, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur Hervé, Maire.
Date de convocation : le 16/03/2026

Nombre de conseillers : en exercice 11, 11 présents, 11 votants.	
Présents : Hervé JEANJACQUES Martine ESCUDIÉ Jean-Philippe VERNHERES Béatrice RAMIREZ Claude SOULIES Jean-Pierre MAZERAN Valérie RAMONEDE Christophe MENARDI Mossad KHIMOUN Graziella FERNANDEZ Nathalie NOUVIALE	Absents :

Secrétaire de séance : Martine ESCUDIÉ

**Délibération n° 08/2026 – Désignation des deux délégués titulaires au Syndicat
Départemental d'Energie du Tarn (SDET)**

- **VU**, le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article J2121-33,
- **VU**, les statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET), en vigueur depuis le 03 octobre 2016,
- **CONSIDÉRANT**, qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation des représentants de la commune appelés à siéger au sein des organismes extérieurs.
- **CONSIDÉRANT**, que l'article 7.2.1.1 des statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET) prévoient que « les communes membres de population inférieure ou égale à 10 000 habitants élisent chacune deux délégués municipaux et les communes membres de population supérieure à 10 000 habitants élisent chacune quatre délégués municipaux ».

Sur proposition de M le Maire, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de deux délégués titulaires pour représenter la commune de Roquemaure au sein du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de désigner délégués titulaires du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET) :

- M Hervé JEANJACQUES
- M Claude SOULIES

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
M. ESCUDIÉ

Certifié exécutoire. Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le

Le Maire
H. JEANJACQUES

